

REFLEXIONS SUR LE BRUANT A CALOTTE BLANCHE

(*EMBERIZA LEUCOCEPHALA* Gmelin)

par P. DEVILLERS

Une nouvelle capture de Bruant à calotte blanche (*Emberiza leucocephala* Gmelin) vient s'ajouter à la liste déjà importante des captures de cette espèce orientale dans notre pays :

- | | |
|------------------|---|
| 28 octobre 1911 | 1 ex. en plumage de 1 ^{er} hiver capturé à Wommelgem/Anvers (<i>Le Gerfaut</i> , 53 : 556). |
| 15 octobre 1961 | 1 ♀ capturée à Koksijde/Fl. Occ. (<i>De Wielewaal</i> , 1962 : 12). |
| 19 octobre 1961 | 1 ♂ adulte capturé à Battice/Liège (<i>Le Gerfaut</i> , 53 : 556). |
| 14 novembre 1962 | 1 ♂ en plumage de 1 ^{er} hiver capturé aux Awirs/Liège (<i>Le Gerfaut</i> , 53 : 553). |
| 17 novembre 1963 | 1 ♀ capturée à Schoten-Merksem/Anvers et 1 ♂ observé en sa compagnie (<i>Le Gerfaut</i> , 54 : 167). |
| 6 novembre 1964 | 1 ♀ en plumage de 1 ^{er} hiver capturée à Petit-Rechain/Liège. |

Ce dernier est donc le septième exemplaire signalé en Belgique, dont six depuis 1961.

I. ORIGINE DES OISEAUX SIGNALES EN BELGIQUE.

a. Oiseaux sauvages ou échappés de captivité.

Il n'est pas exclu — et il est même probable — que certains de ces oiseaux soient des échappés de captivité. NEUVILLE (1963) signale que l'oiseau est assez régulièrement mis en vente dans les oisellerie liégeoises. Toutefois certains éléments militent en faveur d'une origine sauvage pour ces Bruants :

— NEUVILLE (1963) d'une part, RAPPE (1963) d'autre part, signalent respectivement pour les oiseaux du 14.XI.1962 et du 19.X.1961 l'absence de toute trace de captivité. Il en était de même, lors de la capture, pour celui du 6.XI.1964.

— L'origine des oiseaux exposés dans les oisellerie liégeoises est inconnue. Il pourrait s'agir de captures locales. A Bruxelles, assez éloignée de la région Nord-Est où ont été effectuées la majorité des captures connues, ce Bruant est très rarement mis en vente (communication de G. BASTIN).

— Les femelles sont aussi fréquentes que les mâles. S'il y avait importation, il est certain que les mâles très colorés seraient largement préférés aux femelles, qui sont ternes. C'est le cas par exemple avec les Bruants *E. bruniceps* et *melanocephala* : la plupart des captures et observations, certainement imputables pour ces espèces largement importées à des échappés de captivité, se rapportent à des mâles adultes. Ainsi, les quelques mentions faites en Belgique

de l'une de ces espèces concernent toutes des mâles adultes, et sur 14 observations de *E. bruniceps* en Grande-Bretagne en 1961, 13 se rapportent à des mâles adultes.

— Trois des oiseaux au moins sont en plumage de 1^{er} hiver : 28.X.1911, 14.XI.1962 (communication de J. NEUVILLE et J. FOUARGE), 6.XI.1964. Un pourcentage notable de juvéniles est caractéristique d'oiseaux égarés. On peut à nouveau opposer cette situation à celle qui prévaut pour *E. bruniceps* et *melanocephala*

— Dans le cas de la dernière capture, qui nous intéresse plus particulièrement, un élément vient s'ajouter : suite à la nouvelle législation sur la tenderie, toute importation avait été stoppée en automne 1964 — et la mesure fut effective, fait confirmé indépendamment par M. P. HERROELEN et M. G. BASTIN ; or l'oiseau est une femelle de première année qui n'aurait donc pu être importée antérieurement. Ceci, s'ajoutant au comportement de l'oiseau, renforce encore l'hypothèse d'une origine sauvage.

b. Explication des apparitions en Belgique.

Si cet oiseau s'égaré donc en Belgique plus souvent qu'on ne le pense, comme le suggérait NEUVILLE (1963), comment expliquer ce phénomène ?

L'espèce niche en Sibérie, à l'Ouest jusqu'en Russie orientale (Perm) et hiverne au Turkestan, en Mongolie et, au Sud de son aire de nidification, à l'Ouest jusqu'en Irak (occasionnellement) mais principalement en Iran oriental et plus à l'Est. Nous ne donnons ici que les limites Ouest de l'aire de dispersion de l'espèce.

RAPPE (1963), reprenant NIETHAMMER et THIEDE (*Journ. f. Ornith.*, 1962 : 289-293) résumait ainsi la situation en Europe occidentale :

« 1. Jusqu'en 1960, un total de 124 observations ou captures ont été réalisées pour toute l'Europe.

2. Environ 90 % des captures proviennent du Nord de l'Italie ; les auteurs en concluent qu'en automne la majorité des *E. leucocephala* arrivant de l'Est longent le versant Nord des Carpathes jusqu'au Beskides puis plongent vers l'Autriche et le Nord de l'Italie.

3. Une petite partie des oiseaux continuent leur chemin vers l'Ouest pour aboutir en Europe occidentale.

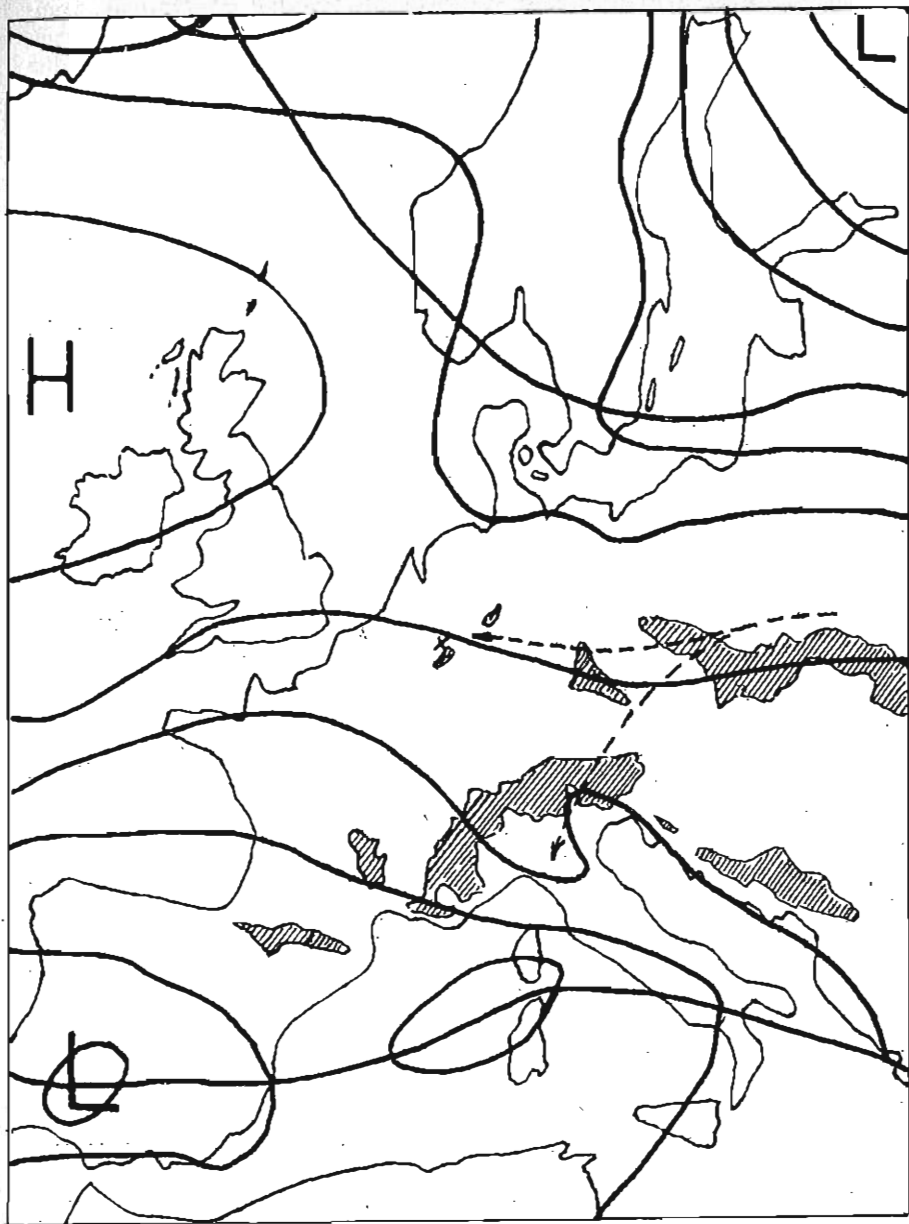
4. Des 124 captures, 22 % ont été faites en octobre, 50 % en novembre, 12 en décembre.

5. HOFFMANN (*Alauda*, 1959), BLONDEL (*Alauda*, 1963 : 26) relatent six cas d'hivernage en Camargue de 1958 à 1963, dont 3 ♀ et 1 ♂ ».

c. Analyse de l'observation du 6 novembre 1964.

Les captures belges s'inscrivent très bien dans ce cadre et nous avons voulu analyser plus particulièrement celle du 6 novembre 1964 à la lumière des données météorologiques. Les conditions climatiques qui régnaient au moment de cette capture étaient absolument favorables au mouvement supposé plus haut : continuation vers l'Ouest au lieu d'une descente vers l'Autriche et l'Italie après le passage au Nord des Carpathes. Sur la carte européenne du temps du 5 novembre, préparée par l'Institut Royal Météorologique de Belgique, nous avons reporté les deux itinéraires hypothétiques.

Deux faits importants sont à noter :



Carte européenne du temps, le 6.XI.1964, à 06 h. 00 T.U., d'après l'Institut Royal Météorologique de Belgique. H = anticyclone ; L = zones de basse pression ; la croix X indique le lieu de capture d'*E. leucocephala* ; en hachuré, les massifs montagneux. ----- : trajets hypothétiques « normal » et « prolongé vers l'Ouest ».

1°. A la faveur d'un anticyclone centré sur l'Atlantique, un vaste système de courants continentaux de secteur Est balaie toute l'Europe occidentale (rappelez que les vents sont plus ou moins parallèles aux isobares). Cette situation, particulièrement favorable à une migration d'Est en Ouest, au Nord des Carpates puis à travers l'Allemagne vers nos régions, prévaut depuis le 3 novembre et se maintient le 6 (nous avons choisi la carte du 5 novembre à titre d'exemple).

2°. Pendant la même période, le temps est brumeux dans toute cette région, avec brouillards répandus. Un tel temps ne peut que favoriser un mouvement inhabituel dans le sens du vent (« overland drift » ?).

Ajoutons que les conditions météorologiques semblent avoir été très semblables lors de la capture du 14 novembre 1962. NEUVILLE (1963) signale un temps légèrement brumeux et un vent d'Est-Nord Est.

En conclusion, si une origine sauvage semble probable pour plusieurs des Bruants à calotte blanche signalés en Belgique, elle nous paraît plus vraisemblable que jamais dans le cas de la capture de M. DONEUX et ce pour les raisons que nous avons discutées et que nous résumons ci-dessous :

- ♀ de 1^{re} année ;
- pas de traces de captivité ;
- importation interdite en automne 1964 ;
- conditions climatiques particulièrement adéquates.

d. Zone de provenance.

Le Bruant à calotte blanche, espèce très voisine du Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), considéré même par certains auteurs comme conspécifique, s'hybride avec lui, d'après VOOUS (1960), sur une large bande de terrain située à l'Ouest de son aire de dispersion (VOOUS reprend des conclusions de H. JOHANSEN). Dans cette région, de nombreux intermédiaires apparaîtraient.

L'observation suivante prend dès lors un intérêt particulier ; lors de la capture d'une femelle à Schoten-Merksem le 17 novembre 1963, J. DELVAUX et F. VAN MOL ont remarqué que le mâle qui l'accompagnait (et ne fut pas capturé) présentait des taches jaunes sur les parties blanches. On peut supposer qu'il s'agissait donc de l'un de ces intermédiaires et que les oiseaux venaient de la zone d'hybridation.

DEMAREY (1962) suppose également, en accord avec F. FLORIZOONE, que l'oiseau qu'il a identifié et qui avait été capturé le 15 octobre 1961, est un intermédiaire.

Il serait d'ailleurs assez logique que les oiseaux venant vers l'Europe occidentale soient originaires des régions les plus occidentales de l'aire de dispersion.

2. DESCRIPTIONS ET IDENTIFICATION.

Il est possible qu'à l'avenir d'autres observateurs soient confrontés avec cette espèce. Or celle-ci peut être parfois difficile à identifier et comme dans la littérature on dispose de relativement peu de descriptions, il nous a paru utile de rassembler ici les descriptions disponibles d'oiseaux capturés en Belgique, afin de fournir un document pour les observateurs.

a. Descriptions.

1°. Description de la ♀ en plumage de 1^{er} hiver capturée le 6 novembre 1964 par M. DONEUX, réalisée le 18 mars 1965 par l'auteur.

te : calotte brun terne fortement marquée de petits traits noirs, qui deviennent moins forts à la nuque, prolongée légèrement sur la nuque par de faibles taches roussâtres. Joues assez uniformément brun terne ; sourcil plus beige et plus clair, assez long mais mal marqué ; deux zones un peu rousses encadrent la joue, l'une à l'arrière de l'œil et l'autre en dessous, mais ne forment pas de véritable encadrement ; en dessous de cette zone apparaît un peu de clair, crème ou blanchâtre.

dessous : menton de même couleur que le bas des joues (blanc cassé) ; puis petit collier de petits traits brun foncé, plus larges aux côtés du cou ; ensuite, toujours en descendant, petite tache blanc cassé très visible à la gorge ; puis, collier de traits noirs plus épais. Poitrine rose assez clair, marquée de gros traits rose foncé. Flancs de même teinte sur toute leur longueur. Basse poitrine et ventre gris blanchâtre.

dessus : manteau : plumes du dos, petites, moyennes et grandes couvertures, rémiges secondaires toutes identiques ; centre des plumes noir, bord brun roux, nettement plus brun et moins rose qu'en dessous. Rémiges primaires gris foncé. Croupion roux rouge avec lisérés un peu plus clairs (ce roux, proche de celui du croupion d'*E. citrinella*, est celui de la poitrine en plus foncé). Rejoint par la teinte des flancs, les deux se fondent.

Queue très fourchue, rectrices noires lisérées de brun roux ; rectrices externes blanches. Tarses rose terne et ongles noirs ; bec gris assez fort ; œil noir avec mince cercle oculaire pâle.

Chant : tchik.

Notes : des barres alaires sont présentes mais non apparentes.

2°. Description de la ♀ capturée le 15 octobre 1961 par M. GADEYNE, réalisée le 22 octobre 1961 par A. DEMAREY.

te : calotte brun terne marquée de traits noirs. A l'arrière de la calotte, petites plumes rouille. Sourcil isabelle peu marqué. Région oculaire et joues : dessinées en brun par rapport au sourcil et à la gorge. Menton : gris blanchâtre, petites taches isabelle.

dessous : gorge gris brun avec des taches rouille à l'extrémité des plumes. Flancs : isabelle, rayés de gris et roussâtre foncé ; axillaires gris blanchâtre ; ventre blanc sale.

dessus : épaules brun clair, rayées de brun foncé : dos encore plus rayé de brun foncé. Le cou porte un anneau gris brun. Croupion rouille. Petites couvertures : brun foncé à bord roussâtre. Rémiges primaires : gris foncé avec mince liséré rouille. Rémiges secondaires : lisérés encore plus roussâtres. Queue : les deux rectrices externes sont blanches avec vexille externe noir (les deux de droite manquent à la capture mais sont complètes six semaines plus tard). Sus-caudales brun noirâtre ; sous-caudales noires.

Queue noir avec cercle oculaire isabelle. Mandibule inférieure blanche à bord bleuté, mandibule supérieure foncée. Pattes jaune brunâtre.

Longueur de l'oiseau : 16,5 cm ; longueur ailaire : 9,1 cm.

Chant : ressemble à celui du Bruant jaune mais à deux ou trois syllabes : un rapide « titteriet ».

(Extrait de De Wielewaal, 1961 : 12 ; traduit du néerlandais).

Remarquons la grande similitude entre cette description et la précédente ; la différence notable : il semble que la teinte de la poitrine n'ait pas été aussi vive que sur l'oiseau de M. DONEUX. Rappelons que sur celui-ci cette teinte x-rose était encore plus vive lors de la capture et fut remplacée par une teinte sombre durant l'hiver, avant que ne soit réalisée la description fournie ici (cf supra). Il est donc probable que l'oiseau de Koksijde ait été adulte. La teinte x-rose vive de la poitrine serait caractéristique du premier hiver.

3. Description de la ♀ capturée le 17 novembre 1963, réalisée par J. DEL-UX et F. VAN MOL.

te : front, sommet de la tête et nuque : brun jaunâtre marqué de traits noirs longitudinaux. Les plumes de la calotte sont blanc grisâtre à la base, blanches au milieu et brun jaunâtre au bout. La quille est noire. A gauche et à droite de la nuque, les extrémités des plumes sont brun foncé ; elles forment une tache brune qui revient

sous la joue et la région oculaire. Parmi ces plumes on en trouve ici et là une dont l'extrémité est noisette. Les joues sont brun jaunâtre comme le front, mais à hauteur de l'œil se trouve une tache brun clair formée par les sommets brun jaunâtre pâle des plumes. Le sourcil se détache en brun clair par contraste avec le dessus de la tête et les joues.

Dessous : menton et gorge : blanc cassé avec des traits brun noirâtre, quelques plumes présentent des taches noisettes qui apparaissent ici au milieu de la plume. Poitrine blanche avec des traits bruns longitudinaux. Ventre et sous-caudales entièrement blancs. Axillaires blanc grisâtre ; flancs blancs lourdement striés de taches brun foncé et noisette. Culottes gris brun jusqu'aux genoux.

Dessus : le dos a la même couleur et les mêmes dessins que le dessus de la tête, et ce jusqu'au croupion. Croupion brun marron (comme le croupion du Bruant jaune) avec ici et là des traits brun jaunâtre qui sont formés par les extrémités et les lisérés brun jaunâtre des plumes. Les couvertures sont brun noirâtre, toutefois les grandes couvertures des secondaires deviennent plus brun foncé en allant vers le corps et sont lisérées de brun jaunâtre. Les rémiges primaires (9), dont les 4 extérieures sont émarginées, sont brun noirâtre avec de fins lisérés brun jaunâtre au vexille externe ; le vexille interne est blanc. Les rémiges secondaires (9) montrent, comme leurs couvertures, un liséré brun jaunâtre s'élargissant en allant vers le corps au vexille externe, tandis que le vexille interne est liséré de blanc. Les trois secondaires internes sont noires, avec le vexille externe et l'extrémité du vexille interne noisette ; elles n'ont pas de blanc. Queue brun noirâtre avec lisérés bruns ; les rectrices externes ont un bord extérieur blanc.

Iris brun foncé ; mandibule supérieure (13 mm) brun foncé ; mandibule inférieure jaune brunâtre clair, un peu plus foncé à la pointe.

Pattes : arrière de la patte et dessous des doigts brun jaunâtre ; l'avant montre une teinte rose clair. Tarse : 20,7 mm.

(Extrait de *Le Gerfaut* 54 : 167, traduit du néerlandais)

Même remarque que pour le précédent ; cet oiseau à l'instar de celui de Koksijde et à l'inverse de celui de Petit-Rechain présente des couleurs ternes sur la gorge et la poitrine.

4°. Description du ♂ en plumage de 1^{er} hiver, capturé le 14 novembre 1962, réalisée par J. NEUVILLE.

Tête : milieu du vertex : taches blanc lavé pointillées de brun foncé, front et côtés du vertex noirs avec quelques points brun jaune, bandeaux latéraux étroits, s'élargissant à l'arrière, jaunâtres lisérés de brun clair, larges sourcils noirs, joues blanchâtres, menton brun noisette presque noir.

Dessous : gorge blanchâtre largement tachetée de roux, bande blanchâtre maculée de clair entre la gorge et la poitrine s'atténuant à la nuque, poitrine brun clair marquée de noir, flancs brunâtres, ventre et sous-caudales blanchâtres à blanc, axillaires blanches.

Dessus : nuque brun noisette assez uniforme, dos, scapulaires et couvertures alaires brun noisette avec larges taches brun noir, croupion brun noisette émaillé irrégulièrement de taches blanches. Rémiges brun noirâtre bordées de brun jaunâtre, sus-caudales brun noisette rayées de noir, rectrices brun noirâtre avec bords internes blanchâtres et larges bords externes blanchâtres.

Iris brun foncé, mandibule inférieure brun jaunâtre clair avec pointe noire, mandibule supérieure brun foncé, tarse brun jaunâtre.

Langueur totale : 162 mm ; aile pliée : 95 mm ; queue : 80 mm ; tarse : 14 mm ; bec : 12 mm.

(Extrait de *Le Gerfaut*, 53 : 554).

A noter particulièrement ici le dessin frappant de la tête, très différent de tout ce qui précède mais aussi le roux à la gorge ou haute poitrine, couleur vive comme chez la ♀ de 1^{re} année.

b. Détermination.

Si j'ai repris ici les descriptions complètes des oiseaux capturés récemment

en Belgique, c'est parce que l'identification de l'espèce nous paraît délicate. Sauf en plumage de mâle adulte, cet oiseau ne présente aucun caractère saillant. Je crois donc que seule une analyse très détaillée, et la considération de tous les détails du plumage soigneusement notés, peuvent permettre d'identifier un oiseau vu sur le terrain. Il faut, en effet, pour acquérir une certitude au sujet d'une espèce comme celle-ci, rare et peu marquée, que tous les caractères convergent vers la même détermination ; on ne peut se contenter d'un ou deux éléments caractéristiques, et cela d'autant plus que le genre *Emberiza* est vaste et que de nombreuses espèces asiatiques pourraient apparaître en Europe.

Toutefois il est bon de mémoriser quelques détails saillants ; remarqués sur le terrain, ils attireront l'attention et pourront orienter l'identification vers cette espèce, orientation qui devra être confirmée par les autres aspects du plumage.

1. Caractères principaux.

Les caractères les plus frappants, dans tous les plumages, sont :

— l'absence de jaune, orange, vert ou bleu éliminant d'emblée une série de Bruants, surtout adultes et notamment le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), très voisin ;

— le croupion roux, caractère partagé par un petit nombre d'espèces ;

— le contraste en-dessous entre le plastron strié, brun ou — comme sur la ♀ 1^{er} hiver — brun roux vif prolongé par les flancs, et le ventre blanc ou blanc grisâtre.

La combinaison des deux derniers caractères distingue *E. leucocephala* de tous les Bruants indigènes en Europe, à l'exception du Bruant rustique (*Emberiza rustica*).

L'enregistrement des trois éléments ci-dessus doit suffire à indiquer l'intérêt de l'observation puisqu'il exclut tous les Bruants communs en Belgique.

2. Caractères complémentaires.

Pour mener plus loin l'identification, il me semble que deux caractères sont particulièrement importants :

— l'uniformité du dessin sur le dos et les ailes, exempts de tout trait particulier ; il n'y a pas de zone rousse sur les couvertures, à l'inverse du jeune Bruant rustique, et pas de barres alaires, ce qui élimine de nombreuses espèces.

— le dessin de la tête ; absolument diagnostique chez le mâle adulte, il est encore très typique chez le jeune mâle avec ses bandeaux noirâtres et blanchâtres et la bavette sombre (le Bruant rustique a la bavette blanche). Chez les femelles, adulte ou jeune, le dessin de la tête est caractéristique aussi, mais par sa discrétion : ce dessin est en effet chez elles très peu appuyé pour un Bruant, le large pseudo-sourcil beige, brun jaunâtre ou isabelle, les joues brunâtres faiblement encadrées de roussâtre formant un ensemble très estompé. Chez les femelles du Bruant rustique, les clairs et les foncés tranchent nettement et le dessin est frappant.

Ces deux éléments, analysés avec précision, permettent de séparer l'espèce non seulement du Bruant rustique (seule espèce européenne que n'avaient pas éliminée les trois premiers caractères), mais encore probablement — combinés avec les trois caractères principaux et la silhouette assez lourde de l'oiseau — des autres espèces asiatiques.

Ajoutons que la teinte vive, rose-roux, de la poitrine attire fort l'attention

chez la femelle de premier hiver mais que ceci semble particulier à ce plumage, de même peut-être que la tache blanc cassé de la gorge, entre le collier et la poitrine, ce qui était très frappant sur l'oiseau que j'ai examiné.

3. Confirmation en main.

Dans les cas des femelles, qui n'ont pas de blanc ou blanchâtre au sommet de la tête, il est intéressant de s'assurer que le milieu des plumes du vertex présente du blanc, ceci en retroussant les plumes de cette partie (voir photo). C'est un important caractère de confirmation mais qui ne peut jouer, bien entendu, que si l'oiseau est capturé, et qui de plus n'est nécessaire que pour l'identification des femelles. Chez les mâles en effet le blanc est extérieurement apparent.

4. Résumé des caractères d'identification.

a. Communs à tous les plumages :

1. pas de jaune, d'orange, de vert ou de bleu ;
2. croupion roux-vif ;
3. plastron foncé, tacheté, contrastant avec le ventre blanc ou blanchâtre ;
4. pas de zone rousse sur les couvertures, pas de barre alaire ;
5. rectrices externes blanches (ceci est peut-être peu visible sur le terrain).

b. Particuliers à un plumage :

- ♂ en plumage nuptial : dessin de la tête frappant, bandeaux blancs et bruns contrastés ;
- ♂ 1^{er} hiver : dessin de la tête très marqué, bandeau blanchâtre et brun foncé ;
- ♀ adulte : dessin de la tête très estompé pour un Bruant, avec large pseudo-sourcil et bas des joues isabelle, joues plus brunes faiblement encadrées ;
- ♀ 1^{er} hiver : même dessin de la tête que la ♀ adulte, plastron et flancs rose roux vif.

c. Confirmation en main (femelles) :

zone blanche sur le milieu des plumes du vertex.

d. Voix :

proche de celle du Bruant jaune.

BIBLIOGRAPHIE

- DELVAUX, J. et VAN MOL, F. (1964) : Een nieuw vondst van de Witkopgors bij Antwerpen. *Le Gerfaut*, 54 : 167-168.
- DEMAREY, A. (1962) : Witkopgors voor de tweede maal in België. *De Wielewaal*, 1962 : 12.
- GEROUDET, P. (1957) : *La Vie des Oiseaux : Les Passereaux III*.
- HOLLOM, P.A.D. (1960) : *The Popular Handbook of rarer British Birds*.
- NEUVILLE, J. (1963) : Capture d'un Bruant à calotte blanche dans la province de Liège. *Le Gerfaut*, 53 : 553-557.
- PETERSON, R., MOUNTFORT, G., HOLLOM, P.A.D. (1956) : *A Field Guide to the Birds of Britain and Europe*.
- RAPPE, A. (1963) : Note de la rédaction. *Le Gerfaut*, 53 : 555-556.
- SWAINE, C.M. (1962) : Report on rare Birds in Great Britain in 1961. *British Birds*, 55 : 562.

- VAN HAVRE, G.C.M. (1928) : *Les Oiseaux de la Faune belge.*
 VAURIE, C. (1959) : *The Birds of the Palearctic Fauna : Passeriformes.*
 VERHEYEN, R.F. (1946) : *Les Passereaux de Belgique*, tome I.
 VOOUS, K.H. (1960) : *Atlas of european Birds.*
 WITHERBY, H.F. et al. (1952) : *The Handbook of British Birds.*

RESUME

1. Origine des oiseaux signalés en Belgique.

Six observations du Bruant à calotte blanche (*Emberiza leucocephala*) en Belgique sont mentionnées jusqu'à ce jour, intéressant sept individus.

L'origine sauvage de plusieurs de ces oiseaux paraît probable vu surtout la répartition des sexes et des âges parmi les captures : dans le cas de la capture citée par M. DONEUX, p. 32 cette hypothèse a été renforcée par l'interdiction de l'importation en automne 1964.

Une explication des apparitions en Europe occidentale, fournie par NIETHAMMER et THIEDE en 1962 est reprise, et l'observation du 6 novembre 1964 est analysée au point de vue météorologique ; cet aspect augmente encore la probabilité d'une origine sauvage dans ce dernier cas.

Dans un cas — peut-être deux — au moins, il semble que les oiseaux étaient des intermédiaires provenant de la zone d'hybridation entre *E. citrinella* et *E. leucocephala*.

2. Description et identification.

Les descriptions complètes de quatre des individus capturés en Belgique sont reprises ici, à titre de documentation. L'identification exige la considération simultanée de tous les détails de l'oiseau, en tout cas pour les femelles. Toutefois un certain nombre de caractères sont proposés, ceci surtout pour attirer et orienter l'attention de l'observateur. Les critères principaux et complémentaires sont discutés et enfin rassemblés en un résumé.

SUMMARY

1. Origine of the Belgian records of *E. leucocephala*.

There are now six records (involving seven birds) of the Pine Bunting in Belgium. It seems likely that some of them at least are of genuine wild origine, for various reasons among which the sex and age repartition of the birds caught in the main. Moreover, as far as the latest record is concerned (DONEUX, in that same issue), the importation of those birds was forbidden in that year.

An explanation of the rather frequent presence in southern and, to a lesser extent, in western Europe, given by NIETHAMMER and THIEDE in 1962 is summarized.

The record of 6.XI.1964 is discussed in correlation with the météorological data, which are in concordance with NIETHAMMER and THIEDE theory and reinforce the probability of a wild origine.

It seems that in one — perhaps two — instance at least the birds were intermediates coming from the area of hybridization between *E. citrinella* and *E. leucocephala*.

2. Description and identification.

Full notes on four of the birds caught in Belgium are given here, as a document. For a correct identification it is necessary to take all the details into account, anyhow as far as females are concerned. Nevertheless some main characters are proposed mostly to draw the attention of the observer and give an orientation to the identification.